



1^{ère} Assemblée Générale
de la Mutuelle ENTRAIN

UN EVENEMENT DANS LE MOUVEMENT MUTUALISTE CHEMINOT !

Le 3 juin à Paris, la mutuelle des cheminots ENTRAIN a tenu sa première Assemblée Générale.

En effet, lors du Congrès de l'Union des Mutuelles de Cheminots et des Personnels du Groupe SNCF (UMCPG) en 2006 à Montpellier, les délégués ont décidé la constitution d'une mutuelle nationale cheminote, pour, répondre aux nouveaux enjeux de la protection sociale des salariés du rail, sauvegarder le caractère intergénérationnel et solidaire d'une véritable couverture mutualiste, et faire face aux transformations du groupe SNCF et à l'évolution du transport ferroviaire.

9 Mutuelles Régionales de Cheminots se sont alors engagées dans cette construction en mettant en commun leurs compétences et leur savoir faire.

Dans un contexte où le gouvernement ne cesse de s'attaquer à la Protection Sociale en travaillant, entre autres, aux déremboursements et à la marchandisation de la santé, la Fédération CGT des cheminots se devait, en toute indépendance, de saluer la volonté militante de faire vivre les valeurs mutualistes dans le monde cheminot.

Le syndicalisme et le mutualisme sont animés de la volonté d'associer les travailleurs afin de résister aux conséquences de l'exploitation capitaliste dans un cadre démocratique et solidaire.

Syndicalisme et mutualisme sont deux formes d'organisation ouvrière en faveur du progrès social.

La CGT considère que la gestion mutualiste demeure incomparablement supérieure à la gestion capitaliste des assurances ou des institutions de prévoyances.

La CGT entend poser la responsabilité des pouvoirs publics afin que ceux-ci régulent le secteur de la santé à partir de sa dimension d'intérêt général et d'utilité sociale en faveur des mutuelles pour ce qui concerne la complémentaire santé.

Le mouvement mutualiste a un grand rôle à jouer : pour développer ses valeurs fondamentales, pour avoir un rôle de défricheur de besoins et d'interventions nouvelles, pour être un intervenant dynamique dans le domaine de la prévention, en articulation avec les actions du régime général et du régime spécial pour ce qui nous concerne.

La CGT est résolue à mener avec le mouvement mutualiste un tel combat.

En ce sens, la Fédération CGT des cheminots s'engage et fera en sorte que ses structures se saisissent résolument de la question de la mutualité dans la gestion de la complémentaire santé.

La Fédération CGT des cheminots appelle les cheminots à ne pas céder aux sirènes du libéralisme et du chacun pour soi et à rejoindre le mouvement mutualiste en adhérant à une des mutuelles présentes sur le champ professionnel du ferroviaire pour que vivent la solidarité et la démocratie.